

# FORMATION AU TITRE PROFESSIONNEL ECSR

## Public concerné

- Candidats au Titre Professionnel ECSR

## Prérequis

- Être titulaire du permis de conduire
- Ne pas avoir subi de condamnations prévues à l'article R212-4\* du code de la route
- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe lourd »

## Lieu

- Plaisir

## Durée

- 1190 heures

## Coût

- Dépend du financement

## Prise en charge

- OPCO
- Transition Pro (Fongecif)
- CPF

## Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteurs
- Tableaux (blanc, paper-board)
- Supports de cours (en polycopiés, sur clé USB)

## Modalité d'évaluation

- Feuille d'émargement
- Mise en situation

## Objectifs

**CCP 1 :** Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur (650 h)

**CCP 2 :** Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement (260 h)

## Programme

### COMPÉTENCES CCP1 :

1. Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
2. Animer une séance collective de formation à la Sécurité routière
3. Animer une séance de formation à la conduite d'un véhicule léger
4. Évaluer les acquis des apprenants
5. Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
6. Repérer les difficultés d'apprentissage et y remédier
7. Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

### COMPÉTENCES CCP2 :

1. Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
  - être capable de faire l'analyse de la demande
  - être capable de faire l'analyse des besoins
2. Construire et préparer une action de sensibilisation
  - Définir les objectifs généraux et spécifiques de l'action
  - Élaborer une progression pédagogique
  - Choisir les méthodes pédagogiques et les techniques d'animation adéquates
3. Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement
4. Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

## Épreuves du titre professionnel ECSR

### Mise en situation professionnelle (2 heures)

- Animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animation d'une séance individuelle de formation à la conduite

### Entretien technique devant jury (1 heure)

- Justification de la démarche pédagogique lors de la mise en situation professionnelle
- Vérification des connaissances en matière de réglementation et sécurité routières
- Questionnement sur les compétences en matière d'encadrement lors de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

### Présentation orale devant jury d'une action de sensibilisation (1 heure)

### Entretien final avec jury (30 min)

- Échange sur le document professionnel



5 rue des Frères Lumière 78370 PLAISIR  
06 12 95 97 58 - 06 08 35 46 60

[lyreformation@orange.fr](mailto:lyreformation@orange.fr) - [www.lyreformation.com](http://www.lyreformation.com)

SIRET : 504 126 99600041 - CODE APE : 8559B  
Agrément n° F190780001 0 - N° d'activité Professionnelle 11 78 80998 78  
Tous droits réservés - reproduction interdite

